

**Arrêté complétant la composition du jury du concours externe et du concours interne
pour le recrutement d'officiers de protection des réfugiés et apatrides
de l'Office français de protection des réfugiés et apatrides,
au titre de l'année 2008**

Le ministre des affaires étrangères et européennes,

- Vu** le code de l'entrée et du séjour des étrangers et du droit d'asile, et notamment le livre VII de ses parties législative et réglementaire ;
- Vu** la loi n° 83-634 du 13 juillet 1983 modifiée portant droits et obligations des fonctionnaires, ensemble la loi n° 84-16 du 11 janvier 1984 modifiée portant dispositions statutaires relatives à la fonction publique de l'Etat ;
- Vu** le décret n° 93-34 du 11 janvier 1993 modifié portant statut particulier des corps de fonctionnaires de l'Office français de protection des réfugiés et apatrides ;
- Vu** le décret n° 2002-766 du 3 mai 2002 relatif aux modalités de désignation, par l'administration, dans la fonction publique de l'Etat, des membres des jurys et des comités de sélection et de ses représentants au sein des organismes consultatifs ;
- Vu** le décret n° 2004-1105 du 19 octobre 2004 relatif à l'ouverture des procédures de recrutement dans la fonction publique de l'Etat ;
- Vu** l'arrêté du 18 août 2000 fixant l'organisation, la nature et le programme des épreuves des concours externe et interne pour le recrutement d'officiers de protection des réfugiés et apatrides ;
- Vu** l'arrêté du 4 février 2008 autorisant, au titre de l'année 2008, l'ouverture de concours pour le recrutement d'officiers de protection des réfugiés et apatrides de l'Office français de protection des réfugiés et apatrides ;
- Vu** l'arrêté du 28 mars 2008 fixant la composition du jury du concours externe et du concours interne pour le recrutement d'officiers de protection des réfugiés et apatrides de l'Office français de protection des réfugiés et apatrides ;
- Vu** l'avis du Directeur général de l'Office français de protection des réfugiés et apatrides,

ARRETE :

Article 1^{er} : Sont nommés en qualité d'examineurs spéciaux des concours externe et interne pour le recrutement d'officiers de protection des réfugiés et apatrides organisés au titre de l'année 2008 :

Monsieur	Akshay	BAKAYA	Professeur à l'INALCO
Madame	Zuhal	BARDA	Maître assistant

Monsieur	Christophe	BERTOSSI	Chargé de recherches à l'IFRI
Monsieur	Pierre	BLASCO	Maître de conférence des universités
Monsieur	Mathieu	BOIDE	Assistant de justice à la Cour administrative d'appel de Paris
Monsieur	Renaud	BOURGET	ATER à l'université de Paris II
Madame	Chantal	BOURGEY	Chargée de cours à l'Université Paris XII
Monsieur	Sobhi	BOUSTANI	Maître de conférence à l'INALCO
Monsieur	Matei	CAZACU	Chargé de cours à l'INALCO, chercheur au CNRS
Madame	Valérie	CETKOVIC	Professeure agrégée à l'Université de Marne la Vallée
Madame	Marialuisa	CUTINO	Professeure agrégée
Madame	Madeleine	DELPLANQUE	Professeure agrégée
Madame	Tulin	DINKER	Professeure certifiée en documentation
Monsieur	Roland	DUBERTRAND	Conseiller des affaires étrangères hors classe
Monsieur	Stéphane	ESCOUBET	Chef de service des cycles longs à l'ENA
Madame	Sonja	GRAIMPREY	Traductrice
Madame	Marguerite	GRICOURT	Maître de conférence
Madame	Ivana	JEVTIC	Traductrice
Monsieur	Fabien Guillaume	JOLY	Consultant en droit public
Madame	Nora	KADOUCI	Doctorante en droit public

Madame	Juan	KANG	Chargée de cours à l'INALCO
Monsieur	André	KARNYCHEFF	Maître de conférence agrégé, à la retraite
Madame	Judith	LEFEVRE	Professeure agrégée
Madame	Blythe	MILBURY-STEEN	Professeure à l'université Marne la Vallée
Monsieur	Marie-Joseph	MOUDIAPPANADIN	Maître de conférence à l'INALCO
Monsieur	Guillaume	OLLAGNIER	Secrétaire des affaires étrangères principal
Monsieur	Gilles	PECASSOU	Secrétaire des affaires étrangères principal
Madame	Andréa	ROMAN	Maître de conférence à l'INALCO
Madame	Yao	RUOYU	Maître de conférence à l'INALCO
Madame	Elizabeth	SETHUPATHY	Maître de conférence à l'INALCO
Mademoiselle	Elli	SUZUKI	Maître de conférence
Monsieur	Bruno	THIRY	Professeur agrégé
Madame	Lylia	TRANNOY	Enseignante à l'ISC et à l'université Paris IV
Madame	Pascale	TRIMBACH	Conseillère des affaires étrangères
Madame	Federica	VENEZIANI	Chargée de cours à l'Ecole Nationale Supérieure des Mines
Madame	Batoul	WELLNITZ	Professeure agrégée
Madame	Catherine	WITHOL DE WENDEL	Directrice de recherches au CNRS

Article 2 : Le Directeur général de l'administration du ministère des affaires étrangères et européennes et le Directeur général de l'Office français de protection des réfugiés et apatrides sont chargés, chacun en ce qui le concerne, de l'exécution du présent arrêté.

Fait à Paris, le 07 AVR. 2008

Pour le ministre des affaires étrangères et européennes
et par délégation
pour le directeur général de l'administration
et pour la directrice des ressources humaines,
le sous-directeur de la formation et des concours



Anne Vidal de la Blache